



**CLEON  
MARTIN  
BROICHOT**

EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

# ASSOCIATION JDA DIJON HANDBALL

9 rue Ernest Champeaux  
Gymnase des Poussots  
21000 DIJON

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2023

**Pierre CLEON  
Louis MARTIN  
Thomas PAULIN  
Nicolas SAILLARD**

Tél : 03 80 53 18 53 / [cmb@eccmb.com](mailto:cmb@eccmb.com) / [cleon-martin-broichot.com](http://cleon-martin-broichot.com)  
7 rue Marguerite Yourcenar - CS 67916 - 21079 Dijon Cedex

SARL au capital de 450 000 euros inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale de Besançon - Dijon - R.C.S. Dijon B 343 723 342



**AUDECIA**  
EXPERTS EN CROISSANCE

CABINET  
ADHÉRENT

**ASSOCIATION  
JDA DIJON HANDBALL**

9 rue Ernest Champeaux  
Gymnase des Poussots  
21000 DIJON

SIREN : 410567333

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 juin 2023**

Aux Adhérents,

### **Opinion**

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**ASSOCIATION JDA DIJON HANDBALL**, relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

---

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

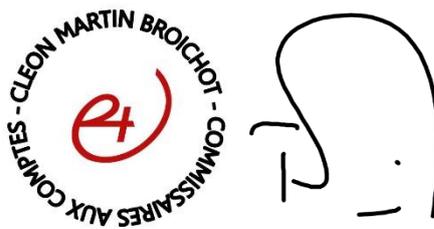
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✘ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✘ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ✘ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✘ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✘ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à DIJON, le 13 octobre 2023



Le commissaire aux comptes  
CLEON MARTIN BROICHOT et Associés  
**T. PAULIN**

## Bilan Actif



Actif		Au 30/06/2023			Au 30/06/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial <sup>(1)</sup>				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst.techniques, mat.out.industriels		65 350	50 076	15 274		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations grevées de droit						
Autres				21 502		
TOTAL	65 350	50 076	15 274	21 502		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées	1		1	1	
	Autres titres immobilisés	15		15	15	
	Prêts					
	Autres	4 050		4 050	2 850	
	TOTAL	4 066		4 066	2 866	
Total I		69 416	50 076	19 340	24 368	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 863	950	5 913	7 012
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	31 165		31 165	39 993
	TOTAL	38 029	950	37 079	47 006	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		86 492		86 492	136 371	
Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>	1 219		1 219	1 134		
Total II		125 741	950	124 790	184 513	
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		195 157	51 026	144 130	208 881	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

## Bilan Passif



		Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	
<b>Passif</b>				
Fonds propres	Sans droit de reprise	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b> Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	164 185	164 185
	Avec droit de reprise	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b> Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Apports Legs et donations Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
	Écarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Réserves Autres		
		Report à nouveau Excédent ou Déficit de l'exercice	-105 944 -5 248	-90 138 -15 806
		<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>52 991</b>	<b>58 240</b>
		Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées Droit des propriétaires (commodat)	5 100	8 700
		<b>Total I</b>	<b>58 091</b>	<b>66 940</b>
	Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
		<b>Total I bis</b>		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés			
	<b>Total II</b>			
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges			
	<b>Total III</b>			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup> Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup> Avances et acomptes reçus <sup>(3)</sup> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance	1 930 23 802 22 633 31 061 6 611	1 665 28 007 15 755 94 670 1 842	
	<b>Total IV</b>	<b>86 039</b>	<b>141 941</b>	
	Écart de conversion Passif V			
	<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>	<b>144 130</b>	<b>208 881</b>	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (2) Dont emprunts participatifs Dettes sauf (3) à plus d'un an Dettes sauf (3) à moins d'un an		141 941	
Engagements donnés	Sur legs acceptés Autres			



		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023 12 mois	Du 01/07/2021 Au 30/06/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	25 150	13 575
	<b>Ventes de biens et services</b>		
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>	9 965	
	Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	3 816	
	Ventes de marchandises		9 035
	Production vendue		4 561
	Montant net du chiffre d'affaires		13 596
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	<b>Produits de tiers financeurs</b>		
	Concours publics et subventions d'exploitation	227 716	229 451
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	13 169	
	Mécénats	131 165	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 305	33 150	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	5 359	109 368	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>433 647</b>	<b>399 142</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	10 162	8 800
	Variation de stocks		3 730
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 199
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes <sup>(1)</sup>	287 133	286 731
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 514	2 747
	Salaires et traitements	113 395	108 344
	Charges sociales	25 271	25 909
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 228	6 004
	Dotations aux provisions		355
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	9	2 370	
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>443 715</b>	<b>446 195</b>
	<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>-10 067</b>	<b>-47 052</b>
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

## Compte de résultat



		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023 12 mois	Du 01/07/2021 Au 30/06/2022 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	508	209
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	508	209
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV		
2. Résultat financier (III-IV)		508	209
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-9 558	-46 842
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 672 3 600	2 581 3 600
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	5 272	7 431
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	962	1 395
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	962	1 395
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		4 310	6 036
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs IX			25 000
Engagements à réaliser sur ressources affectées X			
Total des produits (I + III + V + IX)		439 429	431 783
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)		444 677	447 590
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-5 248	-15 806
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

## Désignation de l'association JDA DIJON HANDBALL ASSOCIATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2023, dont le total est de 144 131 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 5 249 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12 octobre 2023 par les dirigeants de l'association.

# 1 Principes et méthodes comptables

## **Règles générales :**

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

## **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2 **Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Mise en place d'une convention de prestation de services :

Une convention de prestations de services a été mise en place par la SAS JDA DIJON HANDBALL au profit de l'association JDA DIJON HANDBALL sur la saison 2018/2019 et s'est poursuivi sur la saison 2022/2023.

Cette convention comprend :

- Mise à disposition de personnel pour un montant de 51 820 euros, concernant des prestations administratives et commerciales, de communication, de kinésithérapie, d'entraînement, de recrutement et de préparation physique du centre de formation ;
- Dotations espoirs pour un montant de 1 650 euros, correspondant aux équipements des joueuses du Centre de Formation ;
- Achat de billets pour un montant de 21 600 € sur la période allant du 01/07/2022 au 30/06/2023, correspondant aux matchs de championnat et de Division 1 LFH joués à domicile au cours de la saison 2021/2022 par l'équipe professionnelle JDA DIJON HANDBALL.

### 3 **Faits caractéristiques**

#### ***Convention de gestion :***

Une convention de gestion lie la SAS JDA DIJON HANDBALL et l'association JDA DIJON HANDBALL. L'association JDA DIJON HANDBALL assure la gestion et l'administration de toutes les activités liées au handball amateur et la société sportive assure tout ce qui relève des activités liées au handball professionnel.

#### ***Donations :***

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023, des bénévoles de l'association JDA Dijon Handball ont renoncé au remboursement de leurs notes de frais pour un montant de 13 170 €. Cela fait l'objet d'une écriture comptable, sans aucun impact sur le résultat, via l'alimentation du compte associatif « dons aux œuvres ».

#### ***Objet social :***

L'association a pour objet l'éducation physique, sportive et citoyenne par la pratique en France et à l'étranger du Handball. Les moyens d'actions de l'association sont principalement les séances d'entraînement et les compétitions relative à la pratique du Handball.

#### ***Contributions volontaires :***

Les contributions volontaires n'ont pas pu être évaluées car l'association JDA Dijon Handball n'a pas pu mettre en place un système de suivi et d'évaluation des heures des bénévoles.

Par ailleurs l'association bénéficie de la mise à disposition par la ville de Dijon de trois bureaux et d'un gymnase dans la salle André Sellenet où est situé le siège social de l'association. L'association n'a pas d'information sur la valeur de la mise à disposition de ces locaux ni sur les coûts associés (électricité, entretien ...), d'autant plus que le gymnase et ses espaces communs sont également mis à disposition d'autres associations.

## 4 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

### 4.1 Actif immobilisé

L'Association JDA Dijon Handball détient 3 000 actions de la SAS JDA Dijon Handball pour une valeur nominale de 1€ symbolique

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 3 ans
- Matériel de transport : 1 à 3 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

#### 4.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Imm. incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	5 442	-	-	-	5 442
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	51 285	-	-	-	51 285
	Mat bur., informatique, mobilier	11 160	-	2 537	-	8 623
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	<b>Total III</b>	<b>67 887</b>	<b>-</b>	<b>2 537</b>	<b>-</b>	<b>65 350</b>
Immobilisations financières	Participations	1	-	-	-	1
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	15	-	-	-	15
	Prêts et autres immo. financières	2 850	1 200	-	-	4 050
	<b>Total IV</b>	<b>2 866</b>	<b>1 200</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 066</b>
<b>Total général</b>		<b>70 753</b>	<b>1 200</b>	<b>2 537</b>	<b>-</b>	<b>69 416</b>

#### 4.1.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières			1 200		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.1.1.2 Aménagement du cadre général - Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					2 537
Immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 537</b>

## 4.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	-	-	-	-
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	5 442	-	-	5 442
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	32 999	4 845	-	37 844
	Mat bur., informatique, mobilier	7 943	1 383	2 537	6 790
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	46 385	6 228	2 537	50 076
	<b>Total général</b>	<b>46 385</b>	<b>6 228</b>	<b>2 537</b>	<b>50 076</b>

#### 4.1.2.1 Aménagement du cadre général - Augmentations

Augmentations (Dotations) de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		6 228		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>6 228</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Catégories d'immobilisations	Postes du résultat avec dotation		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	6 228		
<b>TOTAL</b>	<b>6 228</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.1.2.2 Aménagement du cadre général - Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			2 537
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 537</b>

### 4.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissements et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	46 385	6 228	-	2 537	-	50 076
<b>TOTAL</b>	<b>46 385</b>	<b>6 228</b>	<b>-</b>	<b>2 537</b>	<b>50 076</b>	<b>50 076</b>

## 4.2 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

## 4.2.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds propres, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	164 185	-	-	-	-	-	-	164 185
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-			-		-		-
Réserves	-	-	-	-		-		-
Report à nouveau	-90 138	-15 807	-	-		-		-105 945
Excédent ou déficit de l'exercice	-15 807	10 558	-	-	-	-	-	-5 249
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	8 700			-3 600		-		5 100
Provisions réglementées	-			-		-		-
<b>TOTAL</b>	<b>66 940</b>	<b>-5 249</b>	<b>-</b>	<b>-3 600</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>58 091</b>

## 2.4.1 Fonds propres (ESSMS)

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	164 185	-	-	-	164 185
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-		-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-90 138	-15 807	-	-	-105 945
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-15 807	10 558	-	-	-5 249
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-	-	-	-	-
<b>Situation nette</b>	<b>58 240</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>52 991</b>
Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	8 700		-3 600	-	5 100
Provisions réglementées	-		-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>66 940</b>	<b>-5 249</b>	<b>-3 600</b>	<b>-</b>	<b>58 091</b>

## 2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	6 864	6 864	
	Autres	31 166	31 166	
Charges constatées d'avance		1 220	1 220	
<b>TOTAL</b>		<b>42 096</b>	<b>42 096</b>	

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		1 930	1 930		
Fournisseurs et comptes rattachés		23 803	23 803		
Dettes fiscales et sociales		22 634	22 634		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-	-		
Autres dettes		31 061	31 061		
Produits constatés d'avance		6 611	6 611		
<b>TOTAL</b>		<b>86 039</b>	<b>86 039</b>		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	

### **Charges à payer**

Libellés	Montant
Congés provisionnés	12 241
Charges sociales provisionnées	3 860
Factures non parvenues	19 207
Autres charges fiscales	168
Divers	91
<b>TOTAL</b>	<b>35 567</b>

### **Produit à recevoir**

Libellés	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	156
Clients – FAE	933
Subvention à recevoir	21 000
Etat – PAR	339
Divers	6 906
<b>TOTAL</b>	<b>29 334</b>

## 2.6 Charges et produits d'exploitation et financiers

### Rémunération des commissaires aux comptes

#### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 158 euros

Honoraire des autres services : 1 797 euros

#### Subventions d'exploitation

L'association s'est vu octroyer au cours de l'exercice les concours publics et subventions suivantes :

- Subvention du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 150 000 € au titre de l'aide au fonctionnement du centre de formation ;
- Subvention de la Ville de Dijon à hauteur de 45 600 € au titre du fonctionnement et au soutien des missions d'intérêts général liées au handball amateur ;

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (A)	Utilisation en cours de l'exercice (B)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (C)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (A+B+C)
Subv Région BFC	150 000,00	150 000,00	150 000,00	-	-
Subv Département Côte d'or	5 400,00	5 400,00	5 400,00	-	-
Subv Ville De Dijon	45 600,00	45 600,00	45 600,00	-	-
Subv FFHB aide CF	6 383,00	6 383,00	6 383,00	-	-
Autres Subv	6 769,00	6 769,00	6 769,00	-	-
Aides emplois	13 564,00	13 564,00	13 564,00	-	-
<b>Total</b>	<b>227 716,00</b>	<b>227 716,00</b>	<b>227 716,00</b>	-	-

	Charges	Produit
Pénalités, amendes fiscales et pénales	20,00	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	220,81	
Dons et libéralités	722,00	
Libéralités perçues		513,50
Subvention d'investissement virées au résultat		3 600,00
Transfert de charges		-
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 159,36
<b>TOTAL</b>	<b>962,81</b>	<b>5 272,86</b>

# Comptes annuels

## ASSO JDA DIJON HANDBALL

9 Rue Ernest Champeaux

21000 Dijon

Exercice clos le 30/06/2023

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

# Sommaire

0.1	Rapport de l'expert-comptable	3
<b>1</b>	<b><i>Comptes annuels</i></b>	<b>4</b>
1.1	Bilan Actif	5
1.2	Bilan Passif	6
1.3	Compte de résultat	7
1.4	Bilan actif (détail)	9
1.5	Bilan passif (détail)	10
1.6	Compte de résultat (détail)	11
<b>2</b>	<b><i>Annexe</i></b>	<b>15</b>
2.1	Annexe Complète (Association)	16

## MISSION DE COMPILATION DES COMPTES ANNUELS RAPPORT DE L'EXPERT COMPTABLE

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 16/10/2019, nous avons effectué une mission de compilation des comptes annuels de l'entité ASS JDA DIJON HANDBALL relatifs à l'exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : -144 131 €
- Chiffre d'affaires : 13 782 €
- Résultat net : -5 249 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de compilation des comptes.

Les travaux que nous avons mis en oeuvre dans le cadre de cette mission ne constituent ni un audit, ni un examen limité, ni une mission de présentation de comptes ; en conséquence nous n'exprimons pas d'opinion sur les comptes de votre entité qui sont joints au présent rapport.

Fait le 12/10/2023

BAVAY Quentin

Signé électroniquement le 13/10/2023 par  
Quentin Bavay



-

# Comptes annuels

## Bilan Actif

Actif		Au 30/06/2023			Au 30/06/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial <sup>(1)</sup>				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
Inst.techniques, mat.out.industriels		65 350	50 076	15 274		
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations grevées de droit						
Autres				21 502		
TOTAL	65 350	50 076	15 274	21 502		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées	1		1	1	
	Autres titres immobilisés	15		15	15	
	Prêts					
	Autres	4 050		4 050	2 850	
TOTAL	4 066		4 066	2 866		
Total I		69 416	50 076	19 340	24 368	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 863	950	5 913	7 012
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	31 165		31 165	39 993
	TOTAL	38 029	950	37 079	47 006	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		86 492		86 492	136 371	
Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>	1 219		1 219	1 134		
Total II		125 741	950	124 790	184 513	
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		195 157	51 026	144 130	208 881	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

## Bilan Passif

		Passif	Au 30/06/2023	Au 30/06/2022	
Fonds propres	Sans droit de reprise	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			
		Fonds propres statutaires			
		Fonds propres complémentaires	164 185		
			Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		164 185
	Avec droit de reprise	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>			
		Fonds propres statutaires			
		Fonds propres complémentaires			
		Apports			
		Legs et donations			
			Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
		Écarts de réévaluation			
Réserves		Réserves statutaires ou contractuelles			
		Réserves pour projet de l'entité			
		Réserves			
		Autres			
		Report à nouveau	-105 944	-90 138	
		Excédent ou Déficit de l'exercice	<b>-5 248</b>	<b>-15 806</b>	
		<i>Situation nette (sous total)</i>	<b>52 991</b>	<b>58 240</b>	
		Fonds propres consommables			
		Subventions d'investissement	5 100	8 700	
		Provisions réglementées			
		Droit des propriétaires (commodat)			
		<b>Total I</b>	<b>58 091</b>	<b>66 940</b>	
Autres fonds propres		Montant des émissions de titres participatifs			
		Avances conditionnées			
		<b>Total I bis</b>			
Fonds dédiés		Fonds reportés liés aux legs ou donations			
		Fonds dédiés			
		<b>Total II</b>			
Provisions		Provisions pour risques			
		Provisions pour charges			
		<b>Total III</b>			
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>			
		Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>	1 930	1 665	
		Avances et acomptes reçus <sup>(3)</sup>			
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 802	28 007	
		Dettes des legs ou donations			
		Dettes fiscales et sociales	22 633	15 755	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
		Autres dettes	31 061	94 670	
		Instruments de trésorerie			
		Produits constatés d'avance	6 611	1 842	
		<b>Total IV</b>	<b>86 039</b>	<b>141 941</b>	
		Écart de conversion Passif V			
		<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>	<b>144 130</b>	<b>208 881</b>	
Renvois		(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
		(2) Dont emprunts participatifs			
		Dettes sauf (3) à plus d'un an Dettes sauf (3) à moins d'un an		141 941	
Engagements donnés		Sur legs acceptés			
		Autres			

## Compte de résultat

		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023	Du 01/07/2021 Au 30/06/2022
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	25 150	13 575
	<b>Ventes de biens et services</b>		
	Ventes de biens	9 965	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	3 816	
	<i>dont parrainages</i>		
	Ventes de marchandises		9 035
	Production vendue		4 561
	Montant net du chiffre d'affaires		13 596
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	<b>Produits de tiers financeurs</b>		
	Concours publics et subventions d'exploitation	227 716	229 451
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	13 169	
	Mécénats	131 165	
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	17 305	33 150	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	5 359	109 368	
	<b>433 647</b>	<b>399 142</b>	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I			
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	10 162	8 800
	Variation de stocks		3 730
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 199
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes <sup>(1)</sup>	287 133	286 731
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 514	2 747
	Salaires et traitements	113 395	108 344
	Charges sociales	25 271	25 909
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 228	6 004
	Dotations aux provisions		355
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	9	2 370
	<b>443 715</b>	<b>446 195</b>	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II			
1. Résultat d'exploitation (I-II)		<b>-10 067</b>	<b>-47 052</b>
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

## Compte de résultat

		Du 01/07/2022 Au 30/06/2023 12 mois	Du 01/07/2021 Au 30/06/2022 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	508	209
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	508	209
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV		
2. Résultat financier (III-IV)		508	209
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-9 558	-46 842
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 672 3 600	2 581 3 600
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	5 272	7 431
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	962	1 395
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	962	1 395
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		4 310	6 036
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs IX			25 000
Engagements à réaliser sur ressources affectées X			
Total des produits (I + III + V + IX)		439 429	431 783
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)		444 677	447 590
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-5 248	-15 806
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
TOTAL			

## Bilan actif (détail)

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Bilan Actif	30/06/2023	30/06/2022	%
<b>Matériel outillage</b>	<b>15 274,14</b>	<b>21 502,32</b>	<b>-28.97</b>
215400 Matériel industriel	5 441,92	5 441,92	
218200 Matériel de transport	51 285,00	51 285,00	
218310 Matériel informatique	5 473,47	8 010,07	-31.67
218400 Mobilier	3 149,91	3 149,91	
281500 Amortis. matériel et outillage	-5 441,92	-5 441,92	
281820 Amortis. matériel de transport	-37 844,21	-32 999,21	14.68
281830 Amortis. matér.bureau et informat.	-4 361,02	-5 888,16	-25.94
281840 Amortis. mobilier	-2 429,01	-2 055,29	18.18
Total Immobilisations corporelles	15 274,14	21 502,32	-28.97
<b>Participations et Créances rattachées</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	
261100 Titre de participation SAS	1,00	1,00	
<b>Autres titres immobilisés</b>	<b>15,00</b>	<b>15,00</b>	
271000 Titres immobilisés (droit propriété)	15,00	15,00	
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>4 050,00</b>	<b>2 850,00</b>	<b>42.11</b>
275000 Dépôts et cautionnements	4 050,00	2 850,00	42.11
Total Immobilisations financières	4 066,00	2 866,00	41.87
<b>TOTAL Actif immobilisé</b>	<b>19 340,14</b>	<b>24 368,32</b>	<b>-20.63</b>
<b>Créances clients, usagers et comptes rattachés</b>	<b>5 913,20</b>	<b>7 012,84</b>	<b>-15.68</b>
411000 Clients	4 980,41	5 808,99	-14.26
416000 Clients douteux ou litigieux	950,72	950,72	
418100 Clients - factures à établir	932,79	1 203,85	-22.52
491600 Dépréciation compte clients	-950,72	-950,72	
<b>Autres</b>	<b>31 165,80</b>	<b>39 993,73</b>	<b>-22.07</b>
401000 Fournisseurs	0,00	4 259,82	-100
409800 Fournisseurs - RRR à obtenir	155,56	278,66	-44.18
421000 Personnel - rémunérations dues	0,00	250,00	-100
425000 Personnel - avances et acomptes	2 400,00	0,00	NS
441700 Subventions d'exploitation	21 000,00	24 400,00	-13.93
447000 Autres impôts taxes et verst. assim	365,00	365,00	
448700 Etat - produits à recevoir	339,00	339,00	
467000 Autres comptes débiteurs/crediteurs	0,00	1 792,05	-100
468700 Produits à recevoir	6 906,24	8 309,20	-16.88
Total Créances	37 079,00	47 006,57	-21.12
<b>Disponibilités</b>	<b>86 492,00</b>	<b>136 371,76</b>	<b>-36.58</b>
512000 Livret bleu cm	75 000,00	62 000,00	20.97
512100 Crédit mutuel	11 492,00	74 371,76	-84.55
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 219,59</b>	<b>1 134,75</b>	<b>7.48</b>
486000 Charges constatées d'avance	1 219,59	1 134,75	7.48
Total Actif circulant	124 790,59	184 513,08	-32.37
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>144 130,73</b>	<b>208 881,40</b>	<b>-31</b>

## Bilan passif (détail)

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Bilan passif	30/06/2023	30/06/2022	%
<b>Fonds propres complémentaires sans droit de reprise</b>	<b>164 185,00</b>	<b>164 185,00</b>	
102400 AUTRES FONDS PROPRES SS DROIT REPRI	164 185,00	164 185,00	
<b>Report à nouveau</b>	<b>-105 944,93</b>	<b>-90 138,12</b>	<b>17.54</b>
119000 Report à nouveau (solde débiteur)	-105 944,93	-90 138,12	17.54
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-5 248,76</b>	<b>-15 806,81</b>	<b>-66.79</b>
Résultat de l'exercice	-5 248,76	-15 806,81	-66.79
Sous-total : Situation nette	52 991,31	58 240,07	-9.01
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>5 100,00</b>	<b>8 700,00</b>	<b>-41.38</b>
131120 Subvention d'équipement région	18 000,00	18 000,00	
139120 Subventions d'investissement région	-12 900,00	-9 300,00	38.71
Total I	58 091,31	66 940,07	-13.22
<b>Emprunts et dettes financières divers (2)</b>	<b>1 930,09</b>	<b>1 665,00</b>	<b>15.92</b>
165500 Cautionnements reçus	1 930,09	1 665,00	15.92
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>23 802,89</b>	<b>28 007,83</b>	<b>-15.01</b>
401000 Fournisseurs	4 596,38	0,00	NS
408100 Fournisseurs - fact. non parvenues	19 206,51	28 007,83	-31.42
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>22 633,85</b>	<b>15 755,77</b>	<b>43.65</b>
428200 Provision congés payés	12 241,11	8 787,83	39.3
431000 Sécurité sociale	4 368,00	2 014,75	116.8
437200 Caisse de retraite salariés	1 220,10	982,40	24.2
437300 Prevoyance + Retraite	528,62	414,98	27.38
437800 Autres caisses	114,04	53,78	112.05
438200 PROVISION CHARGES SUR CONGES PAYES	3 859,98	2 962,03	30.32
442100 Prélèvements à la source (IR)	134,00	29,00	362.07
448600 Etat - autres charges à payer	168,00	511,00	-67.12
<b>Autres dettes</b>	<b>31 061,48</b>	<b>94 670,69</b>	<b>-67.19</b>
419800 Clients aae	0,00	40,00	-100
467000 Autres comptes débiteurs/crédoeurs	1 096,03	0,00	NS
467100 Crédoeurs divers	208,50	208,50	
468600 Divers - charges à payer	91,19	61,20	49
468740 SAS JDA DIJON HANDBALL	29 665,76	94 360,99	-68.56
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>6 611,11</b>	<b>1 842,04</b>	<b>258.9</b>
487000 Produits constatés d'avance	6 611,11	1 842,04	258.9
Total IV	86 039,42	141 941,33	-39.38
<b>Total passif</b>	<b>144 130,73</b>	<b>208 881,40</b>	<b>-31</b>

## Compte de résultat (détail)

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Compte de résultat	30/06/2023	30/06/2022	%
<b>Cotisations</b>	<b>25 150,00</b>	<b>13 575,00</b>	<b>85.27</b>
756100 COTISATIONS LICENCES	28 835,00	25 065,00	15.04
756109 REMISE SUR LICENCES	-3 685,00	-11 490,00	-67.93
<b>Ventes de biens</b>	<b>9 965,62</b>	<b>9 035,62</b>	<b>10.29</b>
707100 Ventes vêtements	7 892,00	6 195,00	27.39
707400 RECETTES ANIMATIONS DIVERSES	2 073,62	2 840,62	-27
<b>Ventes de prestations de service</b>	<b>3 816,10</b>	<b>4 561,12</b>	<b>-16.33</b>
708000 Produits des activités annexes	388,10	-38,88	NS
708500 PARTICIPATION STAGES TOURNOIS...	548,00	0,00	NS
708510 TOURNOI OPEN HAND	2 880,00	4 600,00	-37.39
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	<b>227 716,16</b>	<b>229 451,68</b>	<b>-0.76</b>
740100 SUBVENTION VILLE	45 600,00	47 000,00	-2.98
740300 SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	5 400,00	3 400,00	58.82
740400 SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	150 000,00	160 000,00	-6.25
740520 SUBV FFHB AIDE CENTRE FORMATION	6 382,83	5 421,43	17.73
740540 AUTRES SUBV (ANS,...)	6 769,00	3 939,00	71.85
745000 AIDES EMPLOIS	13 564,33	9 691,25	39.96
<b>Dons manuels</b>	<b>13 169,71</b>	<b>9 816,56</b>	<b>34.16</b>
754100 ABANDON DE FRAIS BENEVOLES	13 169,71	9 816,56	34.16
<b>Mécénats</b>	<b>131 165,00</b>	<b>96 985,00</b>	<b>35.24</b>
754200 MECENATS	131 165,00	96 985,00	35.24
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de c</b>	<b>17 305,76</b>	<b>33 150,94</b>	<b>-47.8</b>
781740 Repris.s/prov.dépréc. créances	0,00	2 008,50	-100
791000 Transfert de charges d'exploitation	15 505,76	14 843,43	4.46
791210 Remboursement IJSS	0,00	1 097,01	-100
791240 AIDE COVID URSSAF	0,00	13 542,00	-100
791410 ASP LORRAINE	1 800,00	1 660,00	8.43
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>0,00</b>	<b>25 000,00</b>	<b>-100</b>
789400 Utilisation des fonds dédiés subv	0,00	25 000,00	-100
<b>Autres produits</b>	<b>5 359,59</b>	<b>2 566,62</b>	<b>108.82</b>
758000 Produits divers gestion courante	1 901,59	502,62	278.34
758200 Participation tournoi stage	3 458,00	2 064,00	67.54
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<i>433 647,94</i>	<i>424 142,54</i>	<i>2.24</i>
<b>Achats de marchandises</b>	<b>10 162,89</b>	<b>8 800,65</b>	<b>15.48</b>
607100 Achats buvette	1 130,18	1 039,31	8.74
607200 Achats boutique	8 761,00	7 517,05	16.55
607400 Achats animation	271,71	244,29	11.22
<b>Variation de stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>3 730,70</b>	<b>-100</b>
603700 Variat. stocks marchandises	0,00	3 730,70	-100
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>287 133,08</b>	<b>287 931,06</b>	<b>-0.28</b>
606300 Achats équipements sportifs	4 092,16	525,23	679.12
606310 Achats petits équipements divers	340,84	66,71	410.93
606400 Achats fournitures administratives	506,43	320,11	58.2

## Compte de résultat (détail)

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Compte de résultat		30/06/2023	30/06/2022	%
606409	Fournitures adm centre de formation	62,40	287,80	-78.32
606810	Frais médicaux	193,06	0,00	NS
613209	Locations app centre de formation	38 718,97	40 123,22	-3.5
613500	Locations mobilières	1 224,00	1 260,00	-2.86
613520	Locations de matériel de transport	198,00	0,00	NS
614009	Charges locatives joueuses c.f.	9 992,91	8 705,79	14.78
615000	Entretien et réparations	5 942,48	3 054,35	94.56
615519	Entretien appartements Centre For.	1 176,22	654,79	79.63
616000	Primes d'assurance	1 839,74	3 068,41	-40.04
616019	Prime d'assurance app centre	2 241,41	1 356,42	65.24
618300	Documentation technique	111,00	111,00	
621000	Personnel extérieur à l'entreprise	6 219,41	8 746,40	-28.89
621410	Mise à disposition personnel	60 204,00	68 197,20	-11.72
622620	HONORAIRES MEDICAUX	1 776,89	1 577,47	12.64
622640	HONORAIRES COMPTABLES ET JURIDIQ	15 952,36	22 302,74	-28.47
623000	Publicité	60,00	13 800,00	-99.57
623100	Annonces et insertions	0,00	270,00	-100
623400	Cadeaux à la clientèle	2 751,84	5 826,39	-52.77
623800	Divers (pourboires, dons courants)	407,20	2 144,00	-81.01
623810	Billetterie aux licenciés	22 788,00	14 402,44	58.22
625019	Frais restauration hebergement voya	21 038,10	18 567,52	13.31
625029	Frais de transport joueuses cf	3 085,74	2 315,50	33.26
625079	Frais de recrutement cf	1 391,71	1 439,83	-3.34
625089	Frais de scolarite cf	6 105,70	8 917,70	-31.53
625120	Voy dep équipe 1	3 009,68	2 906,38	3.55
625121	Aliment hebergt équipe 1	1 442,21	2 231,73	-35.38
625140	Voy dep équipe 2	1 519,22	1 465,22	3.69
625141	Aliment hébergt équipe 2	448,05	249,36	79.68
625150	Frais tournoi équipe 1	6 999,18	11 289,29	-38
625151	Aliment hebergt équipe jeunes	287,32	99,80	187.9
625155	Frais dep tournois stage	1 320,00	0,00	NS
625330	Frais equipe jeune déplact voy	1 067,67	996,94	7.09
625350	Frais equipe jeune tournois stages	9 828,44	3 089,66	218.11
625400	Frais divers	108,00	100,80	7.14
625500	Voyage déplacement entraineurs	3 270,52	2 629,27	24.39
625530	Voyage déplacement dirigeant	161,80	0,00	NS
625700	Réceptions	287,67	297,00	-3.14
625730	FRAIS DE DEPLACEMENT-DON AUX OEUVRE	13 169,71	9 816,56	34.16
626000	Frais postaux	62,35	87,98	-29.13
626100	Frais de télécommunication	1 742,48	1 690,23	3.09
626119	Frais de télécommunication cf	397,38	323,88	22.69
627000	Frais bancaire	495,10	525,84	-5.85
628100	INDEMNITES VERSEES AUX ARBITRES	6 493,37	6 864,53	-5.41
628110	INDEMNITES VERSEES AUX ARBITRES 2	1 334,54	1 463,26	-8.8
628170	Cotisations	40,00	40,00	
628200	FRAIS AFFILIATION ENGAGEMENT FFHB	3 064,96	4 011,84	-23.6
628230	COTISATIONS FFSA	1 731,10	0,00	NS
628400	FRAIS DE MUTATION	1 642,00	531,00	209.23
628500	Formation coût pédagogique	2 527,50	1 827,20	38.33
628510	COTISATIONS LBHB	13 288,22	6 491,27	104.71
628520	COTISATIONS COMITE COTE DOR	2 974,04	861,00	245.42
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		<b>1 514,13</b>	<b>2 747,76</b>	<b>-44.9</b>
633300	Formation continue (organisme)	1 201,79	1 966,01	-38.87
637800	Taxes diverses	312,34	781,75	-60.05
<b>Salaires et traitements</b>		<b>113 395,87</b>	<b>108 344,96</b>	<b>4.66</b>
641100	Salaires appointements commissions	107 660,08	95 717,33	12.48
641200	CONGES PAYES	3 453,28	-801,38	-530.92
641300	Primes exceptionnelles	1 845,86	400,00	361.47
641400	Indemnités et avantages divers	0,00	11 418,29	-100
641410	Indemnités chômage partiel	0,00	225,06	-100
641440	Indemnités ijss	436,65	1 385,66	-68.49
<b>Charges sociales</b>		<b>25 271,52</b>	<b>25 909,77</b>	<b>-2.46</b>
645100	Cotisations à l'urssaf	17 558,28	19 352,25	-9.27

## Compte de résultat (détail)

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Compte de résultat	30/06/2023	30/06/2022	%
645200 Cotisations aux mutuelles	611,02	312,12	95.76
645300 Cotisations caisses de prévoyance	796,76	670,65	18.8
645320 Cotisations retraites (salariés)	4 945,49	5 238,13	-5.59
645820 CHARGES SUR CONGES PAYES	897,95	-172,28	-621.22
647500 Médecine du travail et pharmacie	462,02	508,90	-9.21
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	<b>6 228,18</b>	<b>6 004,49</b>	<b>3.73</b>
681120 Dot. amort. s/immobil. corporel.	6 228,18	6 004,49	3.73
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>0,00</b>	<b>355,00</b>	<b>-100</b>
681740 Dot. prov. dépréc. créances clients	0,00	355,00	-100
<b>Autres charges</b>	<b>9,40</b>	<b>2 370,88</b>	<b>-99.6</b>
654100 Pertes sur créances de l'exercice	0,00	2 368,00	-100
658000 Charges diverses gestion courante	9,40	2,88	226.39
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<i>443 715,07</i>	<i>446 195,27</i>	<i>-0.56</i>
Résultat d'exploitation	-10 067,13	-22 052,73	-54.35
<b>Produits financiers autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>508,32</b>	<b>209,90</b>	<b>142.17</b>
768000 Autres produits financiers	508,32	209,90	142.17
<i>Total des produits financiers</i>	<i>508,32</i>	<i>209,90</i>	<i>142.17</i>
Résultat financier	508,32	209,90	142.17
Résultat courant avant impôt	-9 558,81	-21 842,83	-56.24
<b>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</b>	<b>1 672,86</b>	<b>2 581,02</b>	<b>-35.19</b>
771300 Dons bénévoles	513,50	260,00	97.5
771800 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 159,36	2 321,02	-50.05
<b>Produits exceptionnels sur opérations en capital</b>	<b>3 600,00</b>	<b>3 600,00</b>	
777000 Quote-part des subventions virées	3 600,00	3 600,00	
<b>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>1 250,00</b>	<b>-100</b>
797000 Transfert de charges exceptionnell.	0,00	1 250,00	-100
<i>Total des produits exceptionnels</i>	<i>5 272,86</i>	<i>7 431,02</i>	<i>-29.04</i>
<b>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</b>	<b>962,81</b>	<b>1 395,00</b>	<b>-30.98</b>
671000 Charges exception. s/opérat.gestion	0,00	1 150,00	-100
671200 Pénalités et amendes	20,00	245,00	-91.84
671300 Dons et libéralités	722,00	0,00	NS
671800 Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	220,81	0,00	NS
<i>Total des charges exceptionnelles</i>	<i>962,81</i>	<i>1 395,00</i>	<i>-30.98</i>
Résultat exceptionnel	4 310,05	6 036,02	-28.59
<b>Total des produits</b>	<b>439 429,12</b>	<b>431 783,46</b>	<b>1.77</b>
Total des produits	439 429,12	431 783,46	1.77
Total des produits	439 429,12	431 783,46	1.77

## Compte de résultat (détail)

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023 (Bilan)

Compte de résultat	30/06/2023	30/06/2022	%
<b>Total des charges</b>	<b>444 677,88</b>	<b>447 590,27</b>	<b>-0.65</b>
Total des charges	444 677,88	447 590,27	-0.65
Total des charges	444 677,88	447 590,27	-0.65
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>-5 248,76</b>	<b>-15 806,81</b>	<b>-66.79</b>

# Annexe

ASS JDA DIJON HANDBALL

# Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 30/06/2023

1	Principes et méthodes comptables	4
2	Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable	5
3	Faits caractéristiques	6
4	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	7
4.1	Actif immobilisé	7
4.1.1	Etat de l'actif immobilisé (brut)	7
4.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	10
4.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	12
4.2	Fonds propres	12
4.2.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	13
2.4.1	Fonds propres (ESSMS)	14
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	15
2.6	Charges et produits d'exploitation et financiers	17
2.7	Autres opérations non inscrites au bilan	17

## **Désignation de l'association JDA DIJON HANDBALL ASSOCIATION**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2023, dont le total est de 144 131 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit de 5 249 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 juillet 2022 au 30 juin 2023. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12 octobre 2023 par les dirigeants de l'association.

# 1 Principes et méthodes comptables

## **Règles générales :**

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

## **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 2 **Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Mise en place d'une convention de prestation de services :

Une convention de prestations de services a été mise en place par la SAS JDA DIJON HANDBALL au profit de l'association JDA DIJON HANDBALL sur la saison 2018/2019 et s'est poursuivi sur la saison 2022/2023.

Cette convention comprend :

- Mise à disposition de personnel pour un montant de 51 820 euros, concernant des prestations administratives et commerciales, de communication, de kinésithérapie, d'entraînement, de recrutement et de préparation physique du centre de formation ;
- Dotations espoirs pour un montant de 1 650 euros, correspondant aux équipements des joueuses du Centre de Formation ;
- Achat de billets pour un montant de 21 600 € sur la période allant du 01/07/2022 au 30/06/2023, correspondant aux matchs de championnat et de Division 1 LFH joués à domicile au cours de la saison 2021/2022 par l'équipe professionnelle JDA DIJON HANDBALL.

## 3 Faits caractéristiques

### ***Convention de gestion :***

Une convention de gestion lie la SAS JDA DIJON HANDBALL et l'association JDA DIJON HANDBALL. L'association JDA DIJON HANDBALL assure la gestion et l'administration de toutes les activités liées au handball amateur et la société sportive assure tout ce qui relève des activités liées au handball professionnel.

### ***Donations :***

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023, des bénévoles de l'association JDA Dijon Handball ont renoncé au remboursement de leurs notes de frais pour un montant de 13 170 €. Cela fait l'objet d'une écriture comptable, sans aucun impact sur le résultat, via l'alimentation du compte associatif « dons aux œuvres ».

### ***Objet social :***

L'association a pour objet l'éducation physique, sportive et citoyenne par la pratique en France et à l'étranger du Handball. Les moyens d'actions de l'association sont principalement les séances d'entraînement et les compétitions relative à la pratique du Handball.

### ***Contributions volontaires :***

Les contributions volontaires n'ont pas pu être évaluées car l'association JDA Dijon Handball n'a pas pu mettre en place un système de suivi et d'évaluation des heures des bénévoles.

Par ailleurs l'association bénéficie de la mise à disposition par la ville de Dijon de trois bureaux et d'un gymnase dans la salle André Sellenet où est situé le siège social de l'association. L'association n'a pas d'information sur la valeur de la mise à disposition de ces locaux ni sur les coûts associés (électricité, entretien ...), d'autant plus que le gymnase et ses espaces communs sont également mis à disposition d'autres associations.

## 4 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

### 4.1 Actif immobilisé

L'Association JDA Dijon Handball détient 3 000 actions de la SAS JDA Dijon Handball pour une valeur nominale de 1€ symbolique

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations techniques : 5 à 10 ans
- Matériel et outillage industriels : 3 ans
- Matériel de transport : 1 à 3 ans
- Matériel de bureau : 3 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

#### 4.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Imm. incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	5 442	-	-	-	5 442
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	51 285	-	-	-	51 285
	Mat bur., informatique, mobilier	11 160	-	2 537	-	8 623
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	<b>Total III</b>	<b>67 887</b>	<b>-</b>	<b>2 537</b>	<b>-</b>	<b>65 350</b>
Immobilisations financières	Participations	1	-	-	-	1
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	15	-	-	-	15
	Prêts et autres immo. financières	2 850	1 200	-	-	4 050
	<b>Total IV</b>	<b>2 866</b>	<b>1 200</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 066</b>
<b>Total général</b>		<b>70 753</b>	<b>1 200</b>	<b>2 537</b>	<b>-</b>	<b>69 416</b>

#### 4.1.1.1 Aménagement du cadre général – Augmentations

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières			1 200		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 200</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.1.1.2 Aménagement du cadre général - Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					2 537
Immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 537</b>

## 4.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	-	-	-	-
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	5 442	-	-	5 442
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	32 999	4 845	-	37 844
	Mat bur., informatique, mobilier	7 943	1 383	2 537	6 790
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	46 385	6 228	2 537	50 076
	<b>Total général</b>	<b>46 385</b>	<b>6 228</b>	<b>2 537</b>	<b>50 076</b>

#### 4.1.2.1 Aménagement du cadre général - Augmentations

Augmentations (Dotations) de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		6 228		
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>6 228</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Catégories d'immobilisations	Postes du résultat avec dotation		
	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	6 228		
<b>TOTAL</b>	<b>6 228</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.1.2.2 Aménagement du cadre général - Diminutions

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			2 537
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 537</b>

### 4.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissements et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	-	-	-	-	-	-
Corporelles	46 385	6 228	-	2 537	-	50 076
<b>TOTAL</b>	<b>46 385</b>	<b>6 228</b>	<b>-</b>	<b>2 537</b>	<b>50 076</b>	<b>50 076</b>

## 4.2 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

## 4.2.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds propres, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat.

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	164 185	-	-	-	-	-	-	164 185
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-			-		-		-
Réserves	-	-	-	-		-		-
Report à nouveau	-90 138	-15 807	-	-		-		-105 945
Excédent ou déficit de l'exercice	-15 807	10 558	-	-	-	-	-	-5 249
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	8 700			-3 600		-		5 100
Provisions réglementées	-			-		-		-
<b>TOTAL</b>	<b>66 940</b>	<b>-5 249</b>	<b>-</b>	<b>-3 600</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>58 091</b>

## 2.4.1 Fonds propres (ESSMS)

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	164 185	-	-	-	164 185
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-		-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-
<i>Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-90 138	-15 807	-	-	-105 945
<i>Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	-15 807	10 558	-	-	-5 249
<i>Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	-	-	-	-	-
<b>Situation nette</b>	<b>58 240</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>52 991</b>
Dotations consommables	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	8 700		-3 600	-	5 100
Provisions réglementées	-		-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>66 940</b>	<b>-5 249</b>	<b>-3 600</b>	<b>-</b>	<b>58 091</b>

## 2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	6 864	6 864	
	Autres	31 166	31 166	
Charges constatées d'avance		1 220	1 220	
<b>TOTAL</b>		<b>42 096</b>	<b>42 096</b>	

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		1 930	1 930		
Fournisseurs et comptes rattachés		23 803	23 803		
Dettes fiscales et sociales		22 634	22 634		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-	-		
Autres dettes		31 061	31 061		
Produits constatés d'avance		6 611	6 611		
<b>TOTAL</b>		<b>86 039</b>	<b>86 039</b>		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	

### **Charges à payer**

Libellés	Montant
Congés provisionnés	12 241
Charges sociales provisionnées	3 860
Factures non parvenues	19 207
Autres charges fiscales	168
Divers	91
<b>TOTAL</b>	<b>35 567</b>

### **Produit à recevoir**

Libellés	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	156
Clients – FAE	933
Subvention à recevoir	21 000
Etat – PAR	339
Divers	6 906
<b>TOTAL</b>	<b>29 334</b>

## 2.6 Charges et produits d'exploitation et financiers

### Rémunération des commissaires aux comptes

#### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 158 euros

Honoraire des autres services : 1 797 euros

#### Subventions d'exploitation

L'association s'est vu octroyer au cours de l'exercice les concours publics et subventions suivantes :

- Subvention du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 150 000 € au titre de l'aide au fonctionnement du centre de formation ;
- Subvention de la Ville de Dijon à hauteur de 45 600 € au titre du fonctionnement et au soutien des missions d'intérêts général liées au handball amateur ;

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (A)	Utilisation en cours de l'exercice (B)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (C)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (A+B+C)
Subv Région BFC	150 000,00	150 000,00	150 000,00	-	-
Subv Département Côte d'or	5 400,00	5 400,00	5 400,00	-	-
Subv Ville De Dijon	45 600,00	45 600,00	45 600,00	-	-
Subv FFHB aide CF	6 383,00	6 383,00	6 383,00	-	-
Autres Subv	6 769,00	6 769,00	6 769,00	-	-
Aides emplois	13 564,00	13 564,00	13 564,00	-	-
<b>Total</b>	<b>227 716,00</b>	<b>227 716,00</b>	<b>227 716,00</b>	-	-

	Charges	Produit
Pénalités, amendes fiscales et pénales	20,00	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	220,81	
Dons et libéralités	722,00	
Libéralités perçues		513,50
Subvention d'investissement virées au résultat		3 600,00
Transfert de charges		-
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 159,36
<b>TOTAL</b>	<b>962,81</b>	<b>5 272,86</b>